

LE MAGDALENOIS

LE JOURNAL D'INFORMATION DE
LA MADELEINE BOUVET



EDITION Juin 2022



LE MOT DU MAIRE		page 3
LES ANCIENS COMBATTANTS		
Commémoration du 8 mai et banquet des anciens combattants		page 4
LES TRAVAUX		page 5
LES ANIMATIONS		pages 6 à 7
CULTURE ET LOISIRS		
La bibliothèque communique		page 8
LES INFORMATIONS GÉNÉRALES		pages 9 à 12
LA COMMUNAUTE DE COMMUNE CŒUR DU PERCHE		
Conférence territoriale, atelier participatif pour les jeunes		page 13
LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS		pages 14 à 15
ILS NOUS ONT QUITTES		pages 16 à 17
LES NUMEROS UTILES		page 18
LES INFOS COVID ET LES ALERTES		page 20
Violences faites aux femmes, enfants maltraités et actes de cruauté envers les équidés		

Chères Magdalénoises, Chers Magdalénois, Chers amis,



Dans ce Magdalénois à mi-année, vous trouverez les **activités** récentes et à venir, les **travaux** réalisés, les **projets** et les **informations** utiles.

Les 10 et 24 avril, les **élections présidentielles** se sont déroulées avec les résultats suivants pour notre commune : Mme LE PEN 49 % et M. MACRON 46 %

Puis les 13 et 18 juin, les **élections législatives** avec au 2nd tour 43 % pour M. MOREL et 57 % pour Mme LOUWAGIE, réélue, qui représente notre territoire de la 2nde circonscription de l'Orne à l'Assemblée nationale.

Je tiens à remercier les électrices et les électeurs de s'être déplacés au bureau de vote car nous avons eu un taux de 80% de votants aux présidentielles et 51 % aux législatives. Une participation supérieure à la moyenne nationale. Je remercie nos **assesseurs bénévoles**.

Je tiens à remercier également **M Bruno LECOMTE** ainsi que **l'équipe des bénévoles** pour l'organisation de notre brocante du 5 juin qui s'est bien déroulée malgré une petite pluie en début de matinée.

Nos travaux terminés en ce début d'année :

- La sente piétonne, la dernière tranche de l'enrochement des berges de l'étang, les sanitaires de la salle communale ainsi que la mise en place d'un défibrillateur sur un de ses murs extérieurs, l'élagage des haies pour faciliter l'installation de la fibre prévue pour 2023.

Nos travaux prévus pour cette fin d'année :

- Réhabilitation du bâtiment de la bibliothèque (menuiserie, couverture, pompe à chaleur, électricité et peinture)
- Réfection de la station d'épuration avec la reprise d'une partie du réseau. Le choix du maître d'œuvre est validé. La consultation des entreprises est prévue à l'automne.

Nos projets à venir :

- Aménagement de notre centre bourg.
- Aire de pique-nique aux abords de l'étang.
- Rachat des murs de l'ancien bar/restaurant.

N'oubliez pas notre **soirée brochettes le samedi 02 juillet avec bal et feu d'artifice**.

Pour terminer, je vous donne rendez-vous le **vendredi 08 juillet à 18 heures** auprès de notre lavoir pour le **verre de l'amitié**, moment de convivialité, d'échange et de rencontre avec les nouveaux habitants. Ce sera aussi l'occasion de vous présenter la réalisation de nos travaux avec la mise en place d'une **plaque commémorative sur notre salle communale**.

Toute l'équipe municipale qui œuvre à mes côtés s'associe à moi pour vous souhaiter un très bel été et de bonnes vacances.

Olivier BOULAY

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Le dimanche 8 mai 2022, **les anciens combattants et les élus ont rendu hommage** à ceux qui sont morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale. En ces temps où l'équilibre mondial semble fragile, l'hommage aux combattants défunts prend toute sa valeur.



A cette occasion a été lu **le message d'Hommage à tous les « Morts pour la France »** de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) a été lu par Antoine :

«Il importe que ces pages d'Histoire faites d'événements douloureux et de moments héroïques soient connues, comprises et partagées par tous.»

Banquet des anciens combattants

Pour clore la commémoration, **le banquet des anciens combattants** de La Madeleine Bouvet et du Pas Saint L'Homer a été organisé dans notre salle communale.

75 participants ont partagé ce moment convivial autour d'un bon repas préparé par les « Prairies du Perche ».

M. Pierre PIZZAGALI, le président des Anciens Combattants, a pris la parole pour notamment **remercier les participants** venus nombreux et particulièrement **M. Jean BIGEAULT, le Président d'honneur**, ainsi que les portes drapeaux et membres d'associations, et tous les élus présents.

CONTACT



LES ANCIENS COMBATTANTS
La Madeleine Bouvet - Le Pas Saint l'Homer
Président : M. Pierre PIZZAGALI



Les travaux réalisés :

Salle communale

Les travaux de rénovation et de mise aux normes des sanitaires de la salle communale ont été achevés pour un coût total de 48 501 € HT :

Electricité (Lamelet) : 6 910 € HT

Peinture (Leduc) : 1 743 € HT + 1140 € HT

Maçonnerie (Beatrix) : 18 355 € HT + 6930 € HT

Plomberie (Pitel) : 6461 € HT

Bureau de contrôle (Socotec) : 2 000 € HT

Menuiserie (MGP) : 4 962 € HT

Notre demande de subventions par un dossier DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a reçu un avis défavorable suite à un grand nombre de demandes. Les travaux sont par conséquent à la charge de la commune. Un défibrillateur a été installé à l'extérieur pour un montant de 1750 € HT.



Enrochement de l'étang

La dernière tranche de l'empierrement des berges de l'étang par l'entreprise DASSE a été réalisée. Cette réalisation complète les 2 premières tranches du chantier de renforcement d'aménagement de l'étang communal qui comprenaient notamment la réfection du déversoir et du moine. Le coût total est de 57 531 € HT non subventionnable, à la charge de la commune.



Sente piétonnière

La création par l'entreprise MARCHAND d'une sente piétonnière sécurisant le trajet entre le bourg et le cimetière a été finalisée pour un coût de 7 304 € HT, subventionné à hauteur de 50% suite à un avis favorable reçu par notre dossier DETR.



Les travaux à venir :

Bâtiment de la Bibliothèque

Le Coût total de la réfection (menuiserie, couverture, pompe à chaleur, électricité et peinture) est de 62 200 HT. Deux dossiers de subventions ont été déposés. Un dossier DETR avec un accord pour 35% soit un montant de 21 000 € HT. Un second dossier est en cours auprès de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Orne) où nous pouvons espérer 15% soit un montant de 14 000 € HT.



Station d'épuration et réhabilitation des réseaux d'eaux usées

Un diagnostic complet du réseau d'assainissement et de la station d'épuration a été réalisé à la demande de l'agence de l'eau Loire Bretagne. La réhabilitation des réseaux d'eaux usées et le renouvellement de la station d'épuration s'avèrent indispensables, notamment pour des raisons écologiques. Le coût total de la réfection de la station d'épuration avec la reprise d'une partie du réseau est estimé à 425 000 € HT. Deux dossiers de subventions sont en cours : l'un au niveau de l'agence de l'eau Loire Bretagne et l'autre au Conseil Départemental. Nous pouvons espérer obtenir 50% de subventions.

Vide-greniers

Ce dimanche 5 juin 2022, malgré la météo capricieuse du début de journée, de nombreux exposants étaient présents à **notre traditionnel vide-greniers** avec **130 emplacements occupés**.



Pilotées par le **Comité des fêtes** de La Madeleine Bouvet, les équipes en place dès 4h30 du matin ont géré efficacement l'organisation, la buvette ayant été notamment très appréciée.



Et finalement, le soleil s'est invité également pour illuminer la journée. Comme à l'accoutumée, ce vide-greniers a été **une réussite**, les exposants ont pu vendre au-delà de leurs espérances. **Les visiteurs étaient nombreux** et toute la journée s'est déroulée dans une atmosphère sympathique.



Soirée Brochettes



Après 2 années d'absence, nous retrouvons notre **soirée brochettes** (sans réservation) le **samedi 2 juillet à partir de 19h30, place de l'étang**, suivie de notre bal en plein air et d'un feu d'artifice.

Verre de l'amitié

Le **vendredi 8 juillet à 18h**, un **verre de l'amitié en plein air et offert** par la commune sera organisé **près du lavoir** afin d'accueillir les nouveaux habitants et de se retrouver tous ensemble en ce début d'été.



Pêche des jeunes

Rendez-vous le **samedi 3 septembre**, autour de l'étang côté jeux, pour une **journée d'initiation à la pêche** à destination des jeunes. A vos cannes à pêche !

COMITÉ DES FÊTES

Président : Monsieur Bruno LECOMTE

☎ 06 07 91 89 17

Vide greniers le 1er dimanche de juin ;
Soirée brochettes /bal et feu d'artifice /1er samedi de juillet

Pêche des jeunes 1^{er} samedi de septembre

Arbre de Noël des enfants

L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE

Présidente : Madame Martine TILLARD

☎ 07 85 80 54 11

Animatrice : Madame Véronique GAREL

☎ 06 77 87 05 19

Animations et Loisirs enfants à partir de 3 ans
tous les mercredis de 14H30 à 16H30

PÊCHE À L'ÉTANG

La pêche est autorisée tous les jours du lever au coucher du soleil. Fermeture particulière à 17H la veille des lâchers de truites.

Fermeture Générale de la pêche le 31 octobre 2022.

Achat des cartes auprès du garde-pêche et à LA CASA DI PINOCCHIO

Carte à l'année : 55€ / Carte à la journée : 7€

Lâcher de truites : jeudi 14 juillet et samedi 13 août.

Bienvenue à notre nouveau garde de pêche, Sylvain DASSÉ, que nous remercions pour son engagement !

PÊCHE À LA CORBIONNE

L'AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) Président : M. Yves TOUBLET ☎ 06 80 56 87 40

Achat des cartes auprès de l' AAPPMA, à LA CASA DI PINOCCHIO ou sur internet cartedepeche.fr

Carte à la journée : 12€

Carte à l'année réciprocité départementale : 78€

Carte interfédérale : 100€

Découverte moins de 12 ans : 6€ - carte mineur 12/18 ans : 21€

Possibilité pour un adulte (H/F) de parrainer un jeune : carte découverte moins de 12 ans gratuite et carte mineurs 12/18 ans : 10,50€ – Découverte femme : 35€

La bibliothèque communique...ou le journal des bonnes nouvelles !

Le 18 avril 2022, dans le cadre de nos 2 échanges annuels, **nous avons choisi 843 documents** à la Médiathèque Départementale de l'Orne située à Alençon: **romans, romans policiers, documentaires**, ceux-ci également en **GROS CARACTERES** rayon que nous étoffons car très demandés, mais aussi : **bandes dessinées, albums jeunesse, CD et DVD**.



Nous pouvons vous prêter un lecteur très simple d'utilisation, (genre « mange-disque, comme avant!) ainsi que des « livres lus » si des problèmes de vision vous empêchent de lire.

Le coin des petits n'a pas bougé. En revanche, pour notre plus grand plaisir, afin que nos adhérents bénéficient d'un plus grand espace, le **coin « jeunesse »** est installé dans la salle d'activités, qui va dans quelques mois, se refaire une beauté mais aussi des économies d'énergie !

« **L'heure du conte** » a lieu à la demande par les enfants qui fréquentent l'Association l'Ecole Buissonnière, encadré par Véronique Garel lorsqu'ils ont terminé leur travail manuel, le mercredi après-midi selon un planning établi en début d'année.

La **grainothèque** est toujours présente, les jardiniers invités à troquer leurs graines bio.

En septembre, comme il est très réclamé, **nous proposerons un troc jardin** où vous pourrez venir échanger « tout ce qui pousse ! » tables, bancs et barnum seront mis à votre disposition. Si les conditions sanitaires le permettent, nous clôturerons vers 12h30 par un **repas partagé** où chacun amène sa meilleure recette et ses couverts : place aux échanges de recettes !

Nous vous rappelons que cette **bibliothèque/grainothèque est un lieu de partage gratuit**, un lieu de rencontre, ouverte à tous, y compris pour les résidences secondaires, venez y inscrire vos petits-enfants, ils sont les bienvenus !

N'hésitez pas à nous faire part de vos **besoins ou suggestions** y compris par mail :

bibliotheque.communedelamadeleinebouvets@orange.fr

L'Equipe de bénévoles :

Aurore, Cathy, Eliane, Evelyne, Françoise, Martine, Patricia et Patricia



INFORMATIONS

**Mercredi de 14H30 à 17H30
Samedi de 9H30 à 11H30**

**17, rue du Perche
61110 La Madeleine Bouvet**

Plan canicule 2022

Le plan canicule est activé nationalement en France depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre 2022.

Cette mesure est mise en place afin de prévenir et limiter les conséquences sanitaires pendant la période de forte chaleur de cette mi-juin.

Les personnes âgées, notamment en EHPAD, ou les enfants sont particulièrement à risque.

Nous mettons à votre disposition **une fiche de renseignements** jointe à ce journal que nous vous invitons à compléter et à retourner à la mairie.

Plateforme téléphonique d'information « canicule » : **0800 06 66 66** (appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe)



Mairie de La Madeleine Bouvet

Ouverture de la mairie au public :

Le mardi de 14h à 16h

Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Téléphone : 02.33.73.94.14

Courriel : mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Adresse : rue de la Grotte 61110 La Madeleine Bouvet

Site web : <https://lamadeleinebouvet.fr>

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu le **premier vendredi de chaque mois**. Elles sont **ouvertes au public**.



Les conseillers départementaux

Christelle RADENAC - Maire de Sablons sur Huisne

Patrick RODHAIN – Maire de Rémalard en Perche

Permanences :

le 2^{ème} mercredi de chaque mois à Sablons sur Huisne et le 4^{ème} mercredi à Perche en Nocé, de 17h30 à 18h30.



La conciliation, mode de règlement des litiges

En cas de litige d'ordre privé (troubles de voisinage, conflits propriétaire/locataire, créances impayées, malfaçons, difficultés à faire exécuter un contrat ...), vous pouvez faire appel au conciliateur de justice dont vous trouverez les coordonnées ci-contre.

La procédure de conciliation est gratuite, il s'agit d'une procédure simple et amiable. Elle ne requiert pas l'assistance d'un avocat, sauf souhait du justiciable et sauf cas particulier.



Monsieur Jean-Claude POIRIER

06.88.88.86.75

poirier.jeanclaudio0263@orange.fr

Rappel des règles de civisme

TRI SÉLECTIF

Il est important que chaque foyer fasse l'effort de faire un tri dans **2 bacs** ou cartons différents (*verre, plastique et papier/carton*).

Déposez ces déchets dans les containers aménagés à cet effet sur la place de l'étang.

« PLUS ON TRIE, MOINS ON ENFOUIT ET ON FAIT DES ÉCONOMIES »

Il est interdit de déposer les objets encombrants dans les containers à poubelles et à côté.

Merci de respecter les riverains en utilisant les bacs de tris de 8H à 19H et en arrêtant le moteur de votre voiture et en éteignant votre radio.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de RÉMALARD est ouverte tous les jours sauf dimanche et fête :

Du 1^{er} avril au 30 octobre : 9H-12H30 et 13H30-18H

Du 2 novembre au 31 mars : 9H-12H30 et 13H30-17H

Elle accepte tous les types de déchets.

Renseignements : ☎ 02 33 83 07 43

RESPECT DU VOISINAGE

Un arrêté préfectoral fixe les heures légales des travaux bruyants*.

A savoir :

En semaine

de **08H30 à 12H00** et de **14H00 à 19H30**
pour les **professionnels**. de **7H00 à 20H00**

Samedi

de **09H00 à 12H00** et de **15H00 à 19H00**

Dimanche & jours fériés

de **10H00 à 12H00**

* Les travaux bruyants sont relatifs aux engins à moteurs thermiques utilisés pour la tonte, taille, débroussaillage et coupe.

Les perceuses, meuleuses et disqueuses, etc. sont concernées.

Les animaux aussi

La loi s'applique aussi aux chiens qui ne doivent pas perturber le voisinage et ne doivent errer.

Le tri des déchets ménagers

La réduction et le tri des déchets ménagers sont l'affaire de tous !

Nous pouvons tous agir concrètement pour préserver notre environnement par **de petits gestes du quotidien et de bonnes habitudes**. Améliorons dès à présent le tri de nos **emballages** afin de préserver nos ressources en donnant une seconde vie à de nombreux matériaux, de protéger la nature en évitant l'enfouissement de matières polluantes



et non biodégradables et de **réduire les coûts de collecte et de traitement** ... et donc notre facture individuelle et collective.

Tous les déchets non valorisés finissent enterrés et représentent un coût environnemental et financier très élevé. Par exemple, les emballages mêlés à d'autres déchets ne sont plus recyclables et finissent à l'enfouissement.

Le verre, les papiers, les cartons et les textiles doivent être déposés dans des containers spécifiques. Le bois, l'électroménager, les meubles, les gravats, les plastiques et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie de Rémalard qui saura vous guider pour mieux trier.

+ D'INFORMATIONS



238 kg d'ordures ménagères (sac noir) ont été jetés par chaque habitant du territoire du SMIRTOM du Perche Ornaïs en 2021. Le SMIRTOM a voulu analyser le contenu de ces sacs noirs car ces déchets ne sont pas valorisés et coûtent cher à l'ensemble des habitants.

Le résultat ? Plus de 60 % du contenu aurait pu être évité s'il avait été trié ! Or, les déchets non triés engendrent des surcoûts qui se répercutent sur l'ensemble des habitants. Et pour rappel, le contenu de votre sac noir n'est pas trié une fois qu'il a été collecté, il part directement à l'incinération.

Les consignes pour le tri sélectif : tous les emballages se trient !



Dans les conteneurs à signalétique jaune, on dépose : **le papier, les emballages en carton, les briques alimentaires, les emballages en métal et en plastique** (barquettes, bouteilles, pots de yaourts ...)

Tous les **emballages en verre** sont à déposer dans les conteneurs à signalétique verte : bocaux, bouteilles...

Retrouver toutes les informations sur les déchets sur le site internet : www.smirtompercheornais.fr
Ou contactez par téléphone au : 02 33 25 55 87 / par mail : contact@smirtompercheornais.fr

Ensemble, agissons pour protéger notre cadre de vie et notre environnement !

LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

Maison de la Petite Enfance

PER'CHOUETTE

Espace multi accueil : crèche, halte-garderie
Relais assistantes maternelles

Rue Gustave Le Corre 61110 Condé sur Huisne

☎ 06 74 29 22 32

Relais Assistantes Maternelles

☎ 07 81 80 32 39

Office de Tourisme du Pays Rémalardais

Horaires d'ouverture :

Hiver du 1 octobre au 30 avril
9h30-12h30 tlj sauf mercredi, dimanche

Été du 2 mai au 30 octobre
9h30-12h30 tlj sauf mercredi
samedi 9h30-12h30 et 14h30-17h30

☎ : 02 33 73 71 94

Mail : o.t.p@orange.fr
www.tourisme-perche-remalardais.fr

NOUVEAUX ARRIVANTS

Que vous soyez
propriétaire ou
locataire,
**signalez votre
arrivée**
à la mairie.

TRAVAUX : VOS DÉMARCHES

Pour vos travaux (construction de moins de 20 m², modification, démolition, clôture, ravalement, volets, abattage d'arbres), vous devez déposer une déclaration préalable en mairie.

Pour les constructions de 20 m² et plus, vous devez déposer un permis de construire.

Les demandes sont instruites par le service d'urbanisme du Pays du Perche et, pour toute précision sur les règles applicables, vous pouvez consulter le PLUI (plan local d'urbanisme) en vigueur depuis 2020 sur le site de la Communauté de Communes Cœur du Perche.

Divers

Toute création d'entrée sur une parcelle, champ ou habitation, doit faire obligatoirement l'objet d'une demande en mairie.

L'entretien est à la charge du pétitionnaire ainsi que pour les ponts déjà existants

Le nettoyage des buses doit être effectué pour laisser libre l'écoulement de l'eau.

PAIEMENTS TRÉSOR PUBLIC

*Vous pouvez
désormais payer
jusqu'à 300€ en
espèces ou en
carte bancaire les
impôts, amendes,
factures.*

Dans certains
bureaux de tabac :

Bar du commerce
A RÉMALARD,
Au coin de la rue

A La Bonne
Franquette
**A LONGNY AU
PERCHE**

LES SERVICES PUBLICS + DU PERCHE

**Dans les Mairies de
Bretoncelles,
Rémalard, Berd'huis,
Perche en Nocé**

C'est une aide de proximité pour :

- ✓ Être accompagné(e) dans les démarches auprès des différentes administrations
- ✓ Recevoir une réponse individualisée et être informée du suivi du dossier
- ✓ Être conseillé(e) sur les services publics et les démarches en ligne
- ✓ Constituer des dossiers administratifs

Conférence territoriale



La première conférence territoriale a eu lieu le lundi 30 mai à l'espace Mirbeau à Rémalard en Perche.

Tous les élus des communes de la CDC étaient invités à travailler sur le projet de territoire « Cœur du Perche 2040 ».

Au programme : présentation du diagnostic, ateliers de travail pour définir les priorités et un petit moment convivial !

Pour rappel, ce projet de territoire est au service du développement et de la revitalisation du Cœur du Perche avec l'objectif de renforcer l'attractivité, le développement et le dynamisme du territoire.

Une consultation citoyenne avait été lancée dans un premier temps à travers **une enquête sous forme de**

questionnaire pour permettre à l'ensemble des habitants et des acteurs du Cœur du Perche d'apporter leur regard sur le territoire.

Dans un second temps, **des ateliers citoyens sous la forme de table ronde** animée ont été organisés avec des habitants, des partenaires et des associations dans l'optique de co-construire le diagnostic territorial.

Atelier participatif pour les jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

La communauté de communes organise et anime un **atelier citoyens destiné aux jeunes adultes** qui souhaitent venir d'exprimer et construire ensemble le projet de Territoire.

Sans inscription et gratuit, rendez-vous le 7 juillet de 9h à 10h30 aux Docks Saint-Marc à Rémalard en Perche !

Faites entendre votre voix, on vous écoute !

JEUDI 07 JUILLET 9H-10H30
AUX DOCKS ST-MARC A REMALARD-EN-PERCHE

Destiné aux 18 - 25 ans

Améliorer vos conditions de vie

Partager ta vision

Aujourd'hui, mais demain ?

Transition environnementale numérique, écologique

Réfléchir à plusieurs

Tu as entre 18 et 25 ans ?
Tu aimes ton territoire ?
Le futur de ta commune et de tes voisins t'intéresse ?

Viens profiter d'un moment pour échanger et contribuer au projet de territoire.

INFORMATIONS AU 07.49.57.28.59

En partenariat avec Mission Locale L'Aigle Mortagne-au-Perche

La Ferme de L'Aratoire



C'est parti pour une nouvelle édition des **portes ouvertes le dimanche 10 juillet !**

Réservez la date et venez passer un moment agréable en famille, entre amis... à la découverte de l'élevage.

Il y aura de quoi s'occuper, flâner, s'enrichir, découvrir pour tous, petits et grands, avec un marché fermier, des animations, des démonstrations, des rencontres avec des producteurs, des artisans, des créateurs.

Casa Di Pinocchio

Avis aux gourmands ! **La nouvelle carte** de la Casa Di Pinocchio est à **découvrir sur place à compter du 1^{er} juillet**. Toute l'équipe vous y attend nombreux pour vous régaler.

Les horaires : du lundi au jeudi, de 7h15 à 15h et de 17h à 20h / vendredi et samedi de 7h15 à 15h et de 17h à 22h.

Formule buffet le midi

Restaurant à la carte le soir le vendredi et le samedi

Pizzas et Burgers à emporter tous les soirs

4 rue de Paris 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 02.33.85.55.50



L'INFO EN +

Le restaurant sera fermé du dimanche 14 août au samedi 3 septembre inclus.
Rendez-vous le lundi 5 septembre pour la réouverture !

GAEC DE LA PELLERIE

Produits fermiers / vente à la ferme

Ouverture : Jeudi de 10h à 12h

Samedi de 10h à 12h puis de 17h à 19h

Adresse : La Pellerie 61110 La Madeleine Bouvet



Courriel : gaecdelapellerie@orange.fr

Site : www.normandiealaferme.com/fermedelapellerie

Téléphone : 02.33.83.05.71

Vente sur les marchés : Marchés de Longny Les Villages (mercredi matin), La Loupe (mardi matin), Senonches (vendredi matin) et Margon (vendredi après-midi)

Guillaume LALLEMAND

Services exploitations & travaux forestiers

Vente de bois de chauffage, piquets, lisses, tuteurs, palissades

Adresse : La Pestièrre 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 06.58.20.67.05



MINOTERIES GUIARD

Fabrications de farines boulangères

« La Fleurysette » et « La Baguette du Perche »

Farine Bio du Perche à découvrir en magasin

Adresse : La Bonne Chère 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 02.33.73.90.22

Site : www.lesminoteriesguiard.fr



ASTUS ECO

Vente aliments & accessoires chiens et chats – Toilettage – Education canine – Pension Canine - Promenades

Adresse : La Basse Perchetière 61110 La Madeleine Bouvet

Téléphone : 02 33 83 64 33 ou 06 71 49 45 51

Courriel : cpeducatif@gmail.com

Annabelle SECRETAIN

La fée des retouches
Retouches & Couture

Adresse : 25 place du Général de Gaulle 61110 Rémalard en Perche

Téléphone : 02.33.83.66.62

Gîte le chalet d'Orizon

Gîte familial (5 personnes)

Téléphone : 06.82.41.42.88

Site : <http://chaletdorizon-00.websself.net>

Alain GUYON

Tous travaux – Peinture intérieure et extérieure – Parquet flottant – Divers bricolages

Paiement CESU

Téléphone : 02.33.73.47.81 ou 06.83.14.11.02

Cédric CHARIL

Création bois, Tailleur, Ponceur

Téléphone : 06.14.66.47.72

Courriel : ccharil66@gmail.com



Gîte de la Donnette

(8 à 12 personnes)

Téléphone : 06.77.71.36.88 ou 06.20.74.46.09

Courriel :

gitedadonnette@orange.fr

Site :

www.gitedeladonnette.simplesite.com

Jacques Blondelet



Né le 30 avril 1932 à Sèvres, **Jacques Blondelet nous a quittés le 7 février dernier dans sa 90^{ème} année.**

Monsieur et Madame Blondelet avait choisi de s'installer à La Madeleine Bouvet en septembre 1976 pour y passer leur retraite.

Jacques Blondelet a fait son service militaire normal en Allemagne en novembre 1952 pour 18 mois et l'a terminé le 1er mai 1954. Il a ensuite été rappelé le 12 avril 1956 pour l'Algérie jusqu'en décembre de la même année.

Il a travaillé dans le domaine de la métallurgie, notamment comme sous-traitant pour l'entreprise Lapeyre. Nous garderons en mémoire une personne discrète mais toujours présente aux différents événements de la commune. Au revoir Jacques.

Michel et Denise Mercier

Hommage à Michel d'Olivier Boulay lors de la cérémonie religieuse



Michel n'était plus habitant de notre commune mais il y a passé beaucoup de temps et d'investissement, et il a marqué notre village.

Pour son activité professionnelle notamment où il a bâti, construit et restauré. Artisan maçon à La Madeleine Bouvet, il avait d'ailleurs repris l'activité de son papa.

Le souvenir de son véhicule de chantier, Peugeot 504 pickup bleue qui a transporté des matériaux et des gravats, est toujours bien présent, comme le plaisir de partager sur le métier et sur le passé de notre commune.



Très investi auprès des Anciens Combattants, Michel avait été élu secrétaire en 2000, puis vice-président en 2004. Sa femme Denise, qui nous a quittés le 31 juillet 2021, était passée trésorière des Anciens Combattants en mai 2011.

Michel Mercier nous a quittés le 18 janvier à l'âge de 82 ans. C'est une mémoire de notre village qui s'en est allé, nous n'oublierons pas Denise et Michel.

Daniel Boulay



Extrait de l'hommage d'Olivier lors de la cérémonie religieuse

Tu es né le 28 octobre à Montlandon. Ta maman tenait le commerce du village et ton papa était transporteur. Tu passeras toute ton enfance à Montlandon avec tes deux sœurs.

Tu rentres en apprentissage à 14 ans en maçonnerie chez l'artisan du village. Vient ensuite le temps de l'armée où tu feras 28 mois de service militaire où tu pars pour l'Algérie.

De retour en février 1959, tu rencontres maman. Vous vous êtes mariés en octobre de la même année à La Madeleine Bouvet où vous habitez. De votre union, naîtront trois enfants. Et aujourd'hui six petits-enfants et deux arrière-petits-enfants.

Tu rentres à l'entreprise Ouest Travaux à La Loupe où tu graviras les échelons au fil des ans et où tu resteras jusqu'à ta retraite. Tu as œuvré sur de gros travaux de la région, notamment au Château des Vaux où tu as passé une grande partie de ta vie professionnelle, de la construction de la menuiserie à la transformation d'une partie du Château en salles de classe.

En 1975, vous êtes de retour à La Madeleine Bouvet où maman reprend le commerce de ses parents, pendant 22 années au service des habitants, ouvert 7j/7. Tu participes et transformes le commerce tout en gardant ton emploi à la SERCO, anciennement Ouest Travaux.

Tu t'investis aussi dans les activités locales du village et tu rentres au conseil municipal au côté de Jean Bizot. C'est l'époque de la réalisation de notre étang municipal à laquelle tu participas.

En 1997, vous prenez une retraite bien méritée et retournez à Saint Jean Des Murgers. Une nouvelle vie bien remplie, et bien occupée avec les petits enfants.

Passionné par la chasse, la pêche et la belote sans oublier les soirées dansantes entre amis, tu as eu une vie bien remplie et tu nous as transmis les valeurs du travail, du respect et du courage .

Daniel Boulay nous a quittés le 19 mars 2022 à l'âge de 85 ans. Il aura toujours une place dans nos cœurs.

SERVICES PUBLICS

Mairie de La MADELEINE BOUVET

☎ : 02 33 73 94 14

@ : mairie.la.madeleine.bouvet@wanadoo.fr

Ouverture : Mardi 14h – 16h30

Vendredi 10h – 12h et 14h - 16h

CDC Cœur du Perche

ZA St-Marc Ouest - 61110 Rémalard-en-Perche

☎ : 02 33 25 44 85

Gendarmerie - ☎ : 17

Permanences à Rémalard en Perche :

02 33 83 11 61

Le lundi et le vendredi de 8h à 12h

Permanences à Longny au Perche

02 33 83 11 56

Du lundi au samedi de 8h à 12 h et de 14h à 18h

Dimanche et jours fériés 9h à 12 h et 15h à 18h

Pompiers :

☎ : 18 ou 112 à partir d'un portable

Agence postale communale

Située à la mairie de Bretoncelles

☎ : 02 37 52 31 71

Ouverture : du lundi au samedi : 9h00 – 12h30

Syndicat de l'eau – Secrétariat ouvert le lundi
de 13h à 18h et le vendredi de 8h 30 à 12h

☎ : 02 33 73 52 42

Sous-préfecture Mortagne au Perche

1 Rue du Faubourg Saint-Eloi

61400 Mortagne-au-Perche

☎ : 02 33 80 61 61

Préfecture de l'Orne

39 Rue Saint-Blaise - 61000 Alençon

☎ : 02 33 80 61 61

Tribunal judiciaire – Alençon

Place Maréchal Foch - CS 70355-

61 014 ALENCON

☎ : 02 33 82 25 00

Conseil départemental de l'Orne

27 Boulevard de Strasbourg - 61000 Alençon

☎ : 02 33 81 60 00

Caisse d'allocations familiales 61

☎ : 0 810 25 61 10

SNCF TER CENTRE

☎ : 0 800 83 59 23 (N° VERT)

SANTÉ

URGENCE : SAMU ☎ : 15

MEDECINS :

Dr RICO à Bretoncelles : ☎ : 02 37 37 20 08

Dr VIARD à Rémalard : ☎ : 02 33 83 61 72

Dr FAURE à Condé sur Huisne : ☎ : 02 33 25 48 69

Dr GERMAIN à Bellou sur Huisne : ☎ : 02 33 83 89 89

NOUVEAU :

CENTRE TERRITORIAL DE SANTÉ

ZA Saint-Marc Sud, Rémalard-en-Perche.

☎ : 02 33 82 50 00

Ou Via le site de prise de rendez-vous en ligne :

CTS REMALARD à 61110, Rémalard en Perche-maiia

Masseur-kinésithérapeute – Bretoncelles

Léa DEBRAY – ☎ : 06 81 34 45 37

Aurélien LEWALTER – ☎ : 02.37.37.90.41

Lundi, mercredi, jeudi : 9h00 – 12h30

Mardi, vendredi : 14h– 18h

Ostéopathe – Bretoncelles

Marine GERMOND – ☎ : 07 84 97 02 55

Lundi à vendredi 9h00 – 20h

Samedi : 9h00 – 12h

SSIAD (soins à domicile) : ☎ : 02 37 37 48 67

ADMR : ☎ : 02 33 83 72 10

UNA : ☎ : 02 33 85 30 50

Cabinet infirmière – Rémalard ☎ : 02 33 83 62 62

Cabinet dentaire – Rémalard ☎ : 02 33 31 97 09

Clinique vétérinaire – Rémalard ☎ : 02 33 83 65 65

PHARMACIES

HEDOUIN - Bretoncelles ☎ : 02 37 37 20 38

HAREAU - Rémalard ☎ : 02 33 73 72 31

TUFFAIN - Condé sur Huisne ☎ : 02 33 73 31 32

AMBULANCES – VSL –TAXIS

MALNUIT – Rémalard : ☎ : 02 33 83 56 56

CAILLON (taxis) – Bretoncelles : ☎ : 02 37 52 09 39

NOTES

Infos COVID – 19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

Violences faites aux femmes

Numéro d'appel 3919 ou Gendarmerie

Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place pour lutter contre les violences faites aux femmes :

- **Suspension automatique de l'autorité parentale** du parent auteur d'un homicide conjugal ;
- Mise en place d'un **bracelet antirapprochement** destiné à assurer le contrôle à distance des conjoints ou ex-conjoints violents ;
- Création du **délit d'outrage sexiste** ;
- Création de **solutions de logement** et d'hébergement : contacter la préfecture de L'ORNE ou le Conseil Départemental

Enfance maltraitée

Il s'agit de la maltraitance commise sur un mineur par ses parents ou par des personnes de son entourage.

Par téléphone : 119

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

(Appel gratuit et confidentiel) 24h/24 et 7 jours/7, le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone.

Vous pouvez également contacter les services du département : aide sociale à l'enfance (ASE 61) au 02.33.81.60.00 (hôtel du Département 61017 Alençon)

Actes de cruauté envers les équidés

Numéro vert : 0 800 73 89 08

Ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

GRAND REFUGE SPA DE PERVENCHERES - La Chevrerie 61360 Pervençères - 02.33.83.08.66